

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

novembre 2013 • numéro

13

GRANDES CULTURES



**LES PRIX PAYÉS AUX
PRODUCTEURS**
**Résultats de l'enquête
trimestrielle pour la
campagne 2012/13**



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr



Le calcul des prix payés aux producteurs présentés dans ce document résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achat des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région. Ces prix d'achat sont issus de la comptabilité des organismes stockeurs et sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. Ils se distinguent ainsi des prix payés aux producteurs présentés dans la brochure mensuelle « Enquête prix payés aux producteurs », qui donnent une situation des prix pratiqués au 15 du mois.

Évolution des prix d'achat

En €/t	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13		Variation	Variation
	30/06/2009	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2012	31/03/2013	30/06/2013	trimestrielle	annuelle
Blé tendre	147	109	180	183	211	215	2%	17%
Blé dur	227	162	226	272	236	243	3%	-11%
Orges	152	95	145	185	193	199	3%	8%
Mais	103	103	172	170	189	196	4%	15%
Seigle	139	95	153	164	187	189	1%	15%
Avoine	136	77	129	172	200	200	0%	17%
Triticale	136	86	158	164	189	190	1%	16%
Sorgho	86	89	162	160	192	194	1%	21%
Colza	339	258	381	430	462	468	1%	9%
Tournesol	288	240	395	408	461	465	1%	14%
Soja	332	267	341	357	458	466	2%	30%
Pois	184	147	191	213	257	268	4%	26%
Féveroles	195	148	188	225	289	310	7%	38%

Source : FranceAgriMer

Les données présentées dans ce document concernent l'intégralité de la campagne 2012/13. Il s'agit donc des transactions réalisées au cours de la période allant de juillet 2012 à juin 2013 qui permettent d'établir un prix moyen complet pour la campagne 2012/13.

La prise en compte des données du dernier trimestre de campagne, incluant notamment les compléments de fin de campagne, conduisent à une dernière réévaluation à la hausse des prix pour la campagne 2012/13. Les augmentations les plus conséquentes sont relevées sur les protéagineux : pois (+ 11 euros) et féveroles (+ 21 euros). En revanche, les prix du triticale, du sorgho, du seigle et de l'avoine ont confirmé leur niveau déjà observé au 3^e trimestre.

Après les niveaux très élevés de 2011/12 voire déjà records dans le cas des orges, de l'avoine, des oléagineux et des pois, cette dernière campagne se solde donc de nouveau sur des prix à la production records pour l'ensemble des espèces enquêtées à l'exception du blé dur. Pour cette céréale, le record de 2007/08 demeure supérieur d'une cinquantaine d'euros.

Les prix pratiqués en 2012/13 sont également caractérisés par une grande homogénéité au regard des précédentes campagnes. En céréales, le différentiel de prix maximum relevé entre deux espèces n'est que de 54 euros, relevé entre le blé dur (243 €/t) et le seigle (189 €/t). La situation est encore plus inédite en oléagineux puisque 3 euros seulement séparent les prix moyens des trois espèces enquêtées.

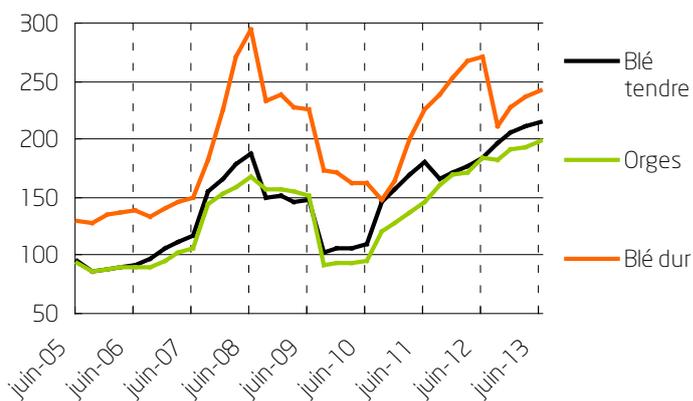
À l'exception du maïs et du sorgho dont les prix sont restés stables entre 2010/11 et 2011/12, cette campagne marque la troisième année consécutive d'augmentation des prix payés aux producteurs en céréales et oléoprotéagineux.

Blé tendre

La dernière révision trimestrielle, soit + 4 euros, porte le prix d'achat du blé tendre à 215 €/t en moyenne nationale pour 2012/13. Déjà record à

l'ouverture de la campagne (196 €/t en moyenne sur le 1^{er} trimestre), le prix complet du blé tendre dépasse ainsi le précédent record de 2007/08 (187 €/t) de près d'une trentaine d'euros.

Blés, orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

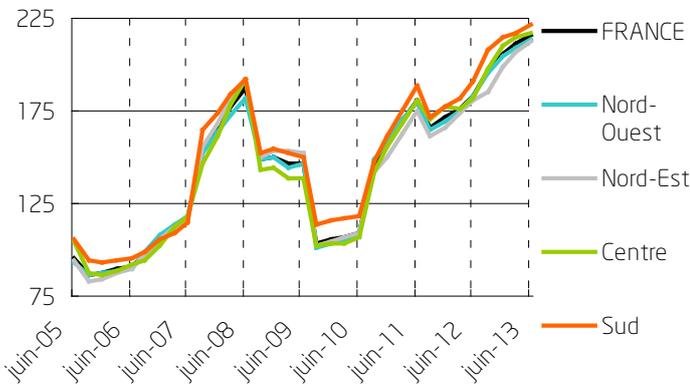


Source : FranceAgriMer

Les compléments de prix versés sur la fin de campagne sont comparables d'un regroupement régional à l'autre. En conséquence, le différentiel de prix maximum définitif entre deux regroupements régionaux a peu évolué par rapport au constat effectué à la fin du 3^e trimestre, à 8 euros. Le regroupement du Sud a bénéficié comme les campagnes précédentes des prix les plus attractifs, avec un prix de campagne moyen de 221 €/t. Comme les deux précédentes campagnes, c'est dans le regroupement du Nord-Est que les prix les plus faibles ont été relevés : 213 €/t en moyenne pour cette campagne 2012/13.



Blé tendre : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



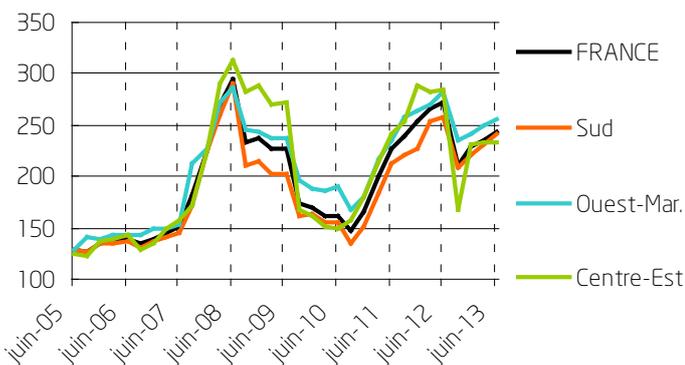
Source : FranceAgriMer

Blé dur

Le blé dur se démarque des autres espèces cette campagne. Alors que les prix à la production de toutes les espèces enquêtées établissent de nouveaux records, le prix 2012/13 du blé dur, à 243 €/t, se maintient une trentaine d'euros en deçà des prix pratiqués la campagne précédente (272 €/t) et une cinquantaine d'euros de moins que le record de 2007/08 (295 €/t).

Suite à la prise en compte des dernières données comptables, le prix moyen définitif du blé dur pour la campagne 2012/13 a été révisé à la hausse de 7 euros par rapport au calcul effectué à la fin du 3^e trimestre, une réévaluation comparable à celle relevée sur le prix du maïs et la plus importante des céréales. Les compléments de fin de campagne ont été plus importants dans le regroupement du Sud dont les prix étaient les plus faibles lors de la consolidation au 3^e trimestre. Ils ont en effet été réévalués de 12 euros, à 242 €/t. Les prix 2012/13 les plus attractifs sont relevés dans le regroupement de l'Ouest-Maritime, à 255 €/t, position confortée dès le 1^{er} trimestre de la campagne. Enfin, les prix les plus faibles ont été appliqués aux achats du regroupement du Centre-Est, qui n'ont pas fait l'objet de réévaluations de fin de campagne, avec un prix définitif à 232 €/t, inchangé par rapport à la consolidation du 3^e trimestre.

Blé dur : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



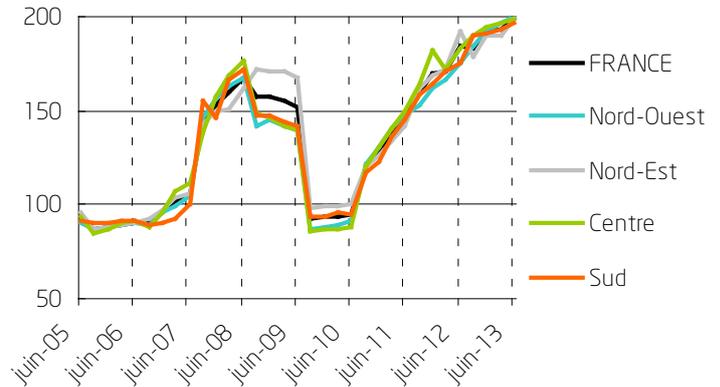
Source : FranceAgriMer

Orges

Le prix moyen des orges pour la campagne 2012/13 frôle le seuil des 200 €/t, après une réévaluation de 6 euros par rapport à la consolidation effectuée au 3^e trimestre. Pour la seconde campagne consécutive, les prix à la production battent des records (185 €/t en 2011/12). En revanche, contrairement à la précédente campagne où les orges s'étaient échangées à parité avec le blé tendre, en 2012/13 une tonne d'orges s'est donc achetée 16 euros de moins que le blé.

À l'échelle interrégionale, les corrections de fin de campagne ont été plus importantes dans le Nord-Est où les prix étaient jusqu'alors les plus faibles, et presque nulles dans le regroupement du Centre qui bénéficiait des prix les plus élevés. Ces évolutions ont ainsi entraîné un extrême rapprochement des différents prix qui se tiennent dans un intervalle de 3 euros seulement.

Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

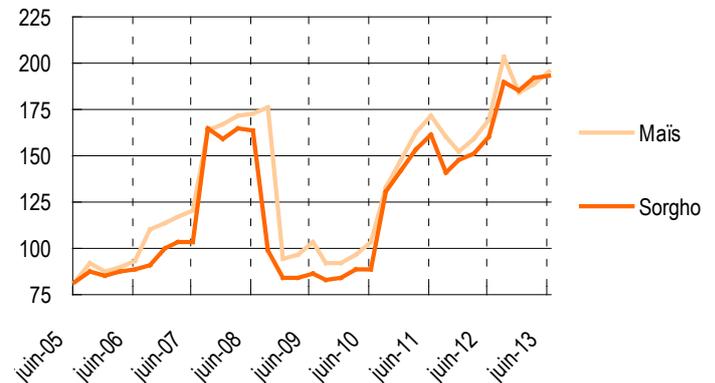


Source : FranceAgriMer

Maïs et sorgho

En 2012/13, pour une tonne de maïs, le producteur a touché en moyenne 196 euros. Ce niveau de prix, un nouveau record, représente un bonus de plus de 20 euros par rapport au prix perçu les deux précédentes campagnes ainsi qu'en 2007/08. Ce prix correspond également presque au double de celui perçu en 2005/06, 2008/09 et 2009/10 (autour de 100 €/t).

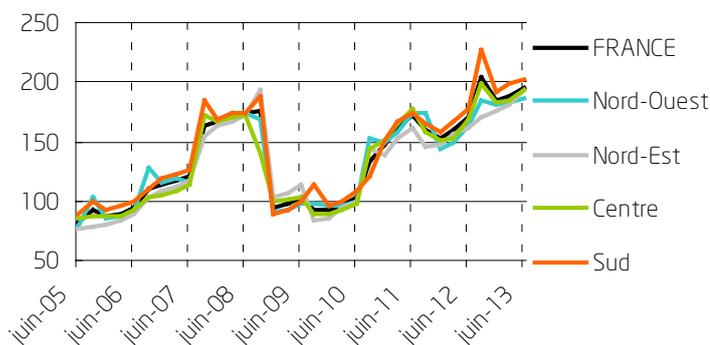
Maïs et sorgho : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Le prix moyen de campagne a ainsi été révisé à la hausse de 7 euros par rapport à la consolidation réalisée au 3^e trimestre. Mais les compléments de fin de campagne ont été plus conséquents dans le regroupement du Nord-Est (+ 12 euros), dont les prix accusaient jusqu'alors la plus forte décote par rapport aux autres régions. En conséquence, sur l'intégralité de la campagne 2012/13, les prix du maïs les moins attractifs ont été relevés dans le Nord-Ouest (186 €/t) et les plus élevés dans le Sud (202 €/t).

Maïs : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



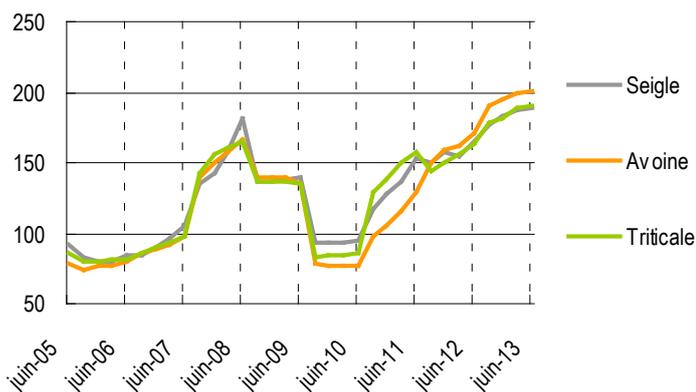
Source : FranceAgriMer

Le prix à la production complet du sorgho pour la campagne 2012/13 se porte à 194 €/t. Ce prix est presque inchangé par rapport à celui qui avait été calculé à la fin du 3^e trimestre. En 2011/12, de toutes les céréales enquêtées, le sorgho avait enregistré les prix les plus bas. En revanche, en 2012/13, avec une augmentation de plus de 20 %, le prix du sorgho est plus attractif que celui du triticale et surtout du seigle. À l'échelle locale, les prix sont compris dans un intervalle de 9 euros, les maxima étant relevés dans le Sud (197 €/t).

Seigle, Avoine et triticale

En 2012/13, comme en 2011/12, le seigle et le triticale se sont échangés presque à parité. À un prix proche de 190 €/t ces céréales sont, pour cette campagne, les moins chères. Les compléments de fin de campagne ont été très limités pour ces espèces : les prix moyens calculés à la

Seigle, avoine, triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

consolidation du 3^e trimestre correspondaient déjà aux prix complets de campagne. A l'échelle régionale, on observe une forte homogénéité des prix en triticale : ils sont compris dans un intervalle de 8 euros. En seigle, 16 euros séparent les prix pratiqués dans le Nord-Est de ceux, plus attractifs, relevés dans le Nord-Ouest.

De même que le seigle et le triticale, le prix moyen de l'avoine calculé au 3^e trimestre correspondait déjà au prix de campagne moyen complet : à 200 €/t, il a donc fait l'objet de peu de versements complémentaires de fin de campagne. Ce prix est supérieur de 17 % au précédent record de prix relevé il y a un an (172 €/t).

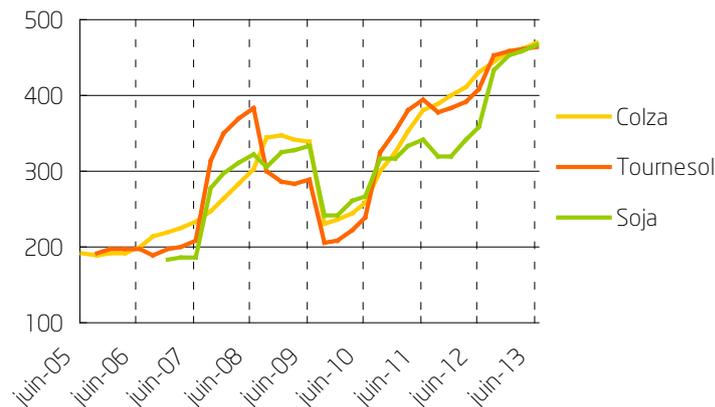
Pour la seconde campagne consécutive, le prix payé pour une tonne d'avoine est plus élevé que celui offert pour une tonne de seigle ou de triticale.

Oléagineux

Les prix des oléagineux ont suivi une évolution très particulière en 2012/13 sur deux points. D'une part, les différents oléagineux se sont échangés à des prix extrêmement proches. D'autre part, les prix des oléagineux n'ont que peu évolué tout au long de la campagne, déjà très proches en début de campagne des prix complets définitifs.

La campagne 2011/12 s'était achevée sur des prix à la production particulièrement disparates pour les oléagineux, à l'image de la campagne 2007/08. En revanche, les prix pratiqués en 2012/13 ont été caractérisés par une extrême homogénéité. Seulement 3 euros séparent le prix touché par l'agriculteur pour une tonne de tournesol, de celui perçu pour une tonne de colza, alors qu'en 2011/2012, le colza s'échangeait 73 euros de plus que le soja.

Colza, tournesol, soja : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



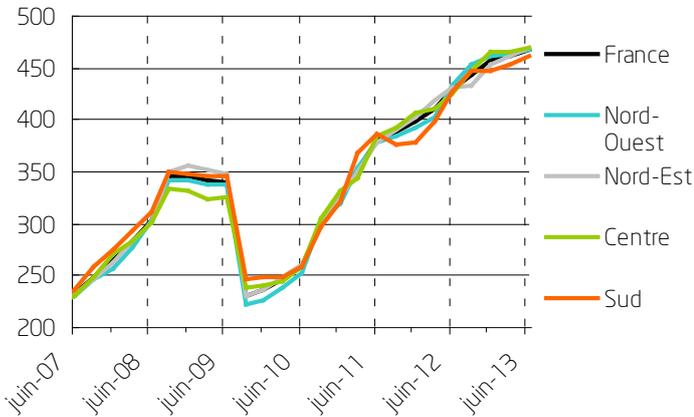
Source : FranceAgriMer

Dans tous les cas et pour la troisième campagne consécutive, les prix des oléagineux franchissent de nouveaux records.

Avec l'intégration des données complémentaires du dernier trimestre, le prix d'achat du colza a été réévalué à la hausse une dernière fois de 6 euros. Il se porte donc à 468 €/t en moyenne nationale, soit 38 euros de plus que le précédent record de l'an passé (430 €/t). À l'échelle inter-régionale, des compléments de fin de campagne plus importants dans les regroupements du Nord-Est (+ 8 euros) et du Sud (+ 9 euros), dans



Colza : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

lesquels les prix étaient jusqu'alors les moins attractifs, ont permis un rapprochement des différents prix régionaux. Ainsi, pour une tonne de colza, l'écart de prix constaté entre deux regroupements régionaux ne dépasse pas 8 euros, le regroupement du Sud conservant les minima.

La campagne précédente, comme pour le colza, le prix à la production du tournesol avait franchi pour la première fois le seuil des 400 €/t. En 2012/13, après une dernière réévaluation trimestrielle de 4 euros, le prix moyen complet du tournesol atteint 465 €/t, soit 57 euros de plus que l'an dernier, avec une collecte en forte baisse (- 14 %).

Le prix du soja enregistre une augmentation de prix sur un an encore plus remarquable. Après une dernière révision trimestrielle de 8 euros, le prix moyen de campagne du soja se porte à 466 €/t sur la campagne 2012/13, ce qui représente une hausse de près de 110 euros par rapport au prix moyen pratiqué en 2011/12.

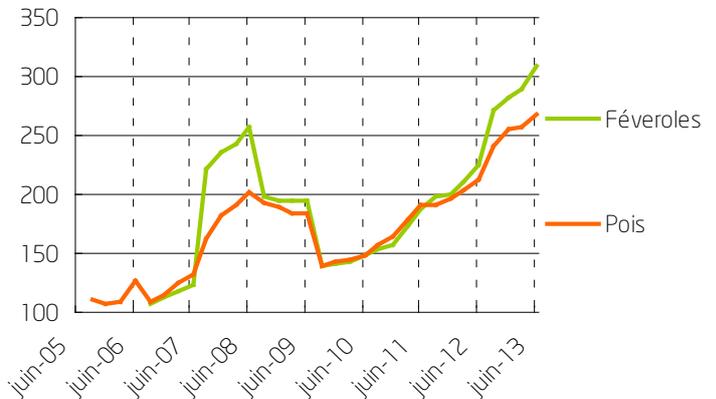
Protéagineux

Pour la seconde campagne consécutive, la collecte en pois et féveroles est en recul (- 14 % pour les pois, - 13 % pour les féveroles). De plus, à un peu plus de 230 000 tonnes, la collecte en féveroles tombe à son plus faible niveau sur les 5 dernières campagnes. La campagne 2012/13 a ainsi connu une envolée des prix des protéagineux et en particulier du prix des féveroles, plus prononcée que sur les céréales. Ainsi, à l'image de la configuration observée en 2007/08, le prix des féveroles, habituellement très proche de celui des pois, s'est désolidarisé de celui-ci jusqu'à enregistrer un bonus de plus de 40 euros sur le prix de campagne complet (ce bonus avait dépassé 50 euros en 2007/08). Les compléments de fin de campagne, les plus importants relevés parmi les espèces enquêtées, + 21 euros (+ 11 euros en pois), ont de plus renforcé cette tendance.

Pour la première fois, une tonne de féveroles s'est ainsi échangée à plus de 300 euros. À 310 €/t en moyenne sur la campagne 2012/13, soit 85 euros de plus que la campagne précédente, le record de 2007/08 est donc largement dépassé (257 €/t).

Les prix du pois avaient établi un nouveau record en 2011/12, à 213 €/t. Ce record est dépassé en 2012/13 avec des transactions qui se sont effectuées au prix moyen de 268 €/t, soit 55 euros de plus.

Féveroles, pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléoprotéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Tous les trimestres, les Services territoriaux de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité (compte d'exploitation) d'un échantillon de 130 collecteurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

Il s'agit de prix consolidés et non pas de prix à un instant donné, ce qui permet donc de prendre en compte les compléments de prix apportés en cours de campagne. Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs.

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce

- **Blé tendre** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Blé dur** : Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur), Ouest-Maritime (Pays de la Loire, Poitou-Charentes), Centre-Est (Centre, Rhône-Alpes)
- **Orges** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Avoine** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Seigle** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Triticale** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Maïs** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Sorgho** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Colza** : Nord-Ouest (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Centre, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Tournesol** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Soja** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- **Pois** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Féveroles** : Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie

Les prix payés au x producteurs - résultats de l'enquête trimestrielle pour la campagne 2012/13 / LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer / édition 2013

FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex

tél. : +33 1 73 30 30 00 / www.franceagri.fr / www.agriculture.gouv.fr / Directeur de la publication : Éric Allain /

Rédaction : Direction Marchés, études et prospective / Service Bases d'information économique / Unité Enquêtes et données filières / Dominique Brulé

Conception et réalisation : FranceAgriMer, direction de la Communication et de l'information, studio PAO

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Fin de rédaction : novembre 2013

Sources principales : FranceAgriMer - établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Crédits photos : FranceAgriMer / Droits réservés

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer / ISSN 2259 - 0161

